Concours Inter-régional SPACE 2019

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019

9 H 15 - 12 H 30

CONCOURS EN RACE NORMANDE

LES NORMES D'ADMISSION

Par lactation, on entend soit la lactation totale, si celle-ci est inférieure à 305 jours, soit la lactation de référence dans le cas contraire. Il suffit qu'une lactation et une seule passe ces normes. Toutes les vaches doivent être en lait, pas de section de vaches taries.

Pour les femelles en cours de 1ère lactation :

- ayant moins de 100 jours de production, la lactation qualifiante de la mère doit répondre aux normes adultes.
- ayant plus de 100 jours de production, la lactation qualifiante de la mère doit répondre aux normes adultes, ou les productions qualifiantes de la femelle doivent répondre aux normes jeunes.

ADULTES	Lait brut (Kg)	TP (°/oo)	TB (°/oo)
1ère lactation	6.000	32	38
2ème lactation	6.500	32	38
3ème lactation et +	7.000	32	38

JEUNES	Lait brut (Kg)	TP (°/oo)	TB (°/oo)
à 100 jours	2.300	31	38

Les lactations en cours non terminées à la date du concours peuvent être qualifiantes. Le contrôle du mois de juin 2019 sera le dernier pris en compte.

PRIX ET SECTIONS

- *Femelles en cours de 5ème lactation et plus*
- *Femelles en cours de 4ème lactation*
- *Femelles en cours de 3ème lactation*
- *Femelles en cours de 2ème lactation*
- *Femelles en cours de 1ère lactation -section B*
- *Femelles en cours de 1ère lactation - section A*
- *Meilleure Mamelle Adulte*
- *Meilleure Mamelle Jeune*
- *Meilleure Fromagère*
- *Meilleure Bouchère*
- *Meilleure Laitière*

Tout animal en concours devra avoir vêlé avant 3 ans en 1ère lactation ou avant 4 ans en 2ème lactation. Ensuite, l'âge au vêlage ne sera plus pris en compte.

Chaque femelle devra également avoir vêlé depuis moins de 12 mois à la date du concours.

Chaque femelle devra avoir vêlée avant le 15 Août 2019 inclus.

Les femelles sont issues de l'Insémination Animale. Les éleveurs sont adhérents Service Élaboré à l'Organisme de Sélection en Race Normande et à jour de leur cotisation 2018.

Dans le cas où le nombre d'engagements serait supérieur au nombre de places disponibles, les normes d'admission pourraient être relevées à l'initiative de la Commission Concours.

La commission concours se réserve le droit de dédoubler une section et/ou de regrouper deux sections en fonction du nombre d'animaux engagés.

RÈGLEMENT SANITAIRE

IBR : Les élevages devront être qualifiés. Tous les animaux devront être contrôlés individuellement.

TUBERCULOSE : Dans le cas général, la tuberculination n'est pas à réaliser. Pour les bovins provenant d'un cheptel classé à risque vis-à-vis de la tuberculose bovine, la tuberculination doit être réalisée.

BVD : l'animal doit bénéficier d'une garantie «Non IPI» attestée par le GDS départemental, soit d'une virologie négative.

Le règlement sanitaire complet sera transmis par le SPACE (par mail ou courrier) au mois d'Août.

***Meilleure Bouchère* - Sur inscription**

Meilleure Laitière

- ***4 lactations terminées***
- ***28.000 kg de lait brut***
- ***Synthèse lait standard par jour de vie et morphologie***

(Suite à une décision du syndicat 35, pourront inscrire au SPACE, les éleveurs ayant participés au concours départemental du 35 au titre de l'année 2019)

BULLETIN D'INSCRIPTION SPACE 2019

à retourner avant le lundi 1 juillet 2019

à Organisme de Sélection en race Normande - Zone d'Activités du Gué Thibout - 61700 Domfront-en-Poiraie

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'élevage : _____ Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____ Tél. : _____

Mobile : _____ Email : _____@_____

Nom de l'animal	Numéro à 10 chiffres	Date de Naissance	Date dernier vêlage	Date insémination